

Interview : “Volontariat et écologie : comment les structures d’envoi peuvent-elles compenser leur empreinte carbone ?”

Le Défap - Service protestant de mission - est le service missionnaire de trois unions d’Eglises protestantes en France. Il s’engage dans l’envoi de volontaires pour des missions internationales, couvrant divers domaines comme l’éducation, la santé, le développement social et l’environnement. Ces missions sont co-construites avec ses partenaires locaux.

Dans son programme “Convictions et actions 2021-2025”, le Défap a choisi de mettre en avant plusieurs thématiques, dont l’écologie, avec pour objectif de “s’engager pour la justice, le respect de la création et la dignité humaine”.

Nous avons eu le plaisir d’interroger Maëlle NKOT, Chargée de Projets de Solidarité Internationale, et Anne-Sophie MACOR, Responsable de Volontariat au sein du Défap. Leurs perspectives et expériences offrent un éclairage unique sur la manière dont des structures d’envoi de volontaires peuvent mener des efforts de préservation de l’environnement et de promotion de pratiques durables à l’échelle globale.

- **Qu’est-ce qui a motivé le Défap à se fixer cet objectif de justice climatique, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ?**

Conscient de l’empreinte carbone significative générée par ses activités, notamment l’envoi de volontaires et de pasteurs, l’accueil de chercheurs venant en France pour des séjours de recherche, et les dépenses énergétiques courantes comme le chauffage et l’usage des photocopieurs, le Défap a ressenti l’urgence d’agir.

Selon Maëlle NKOT, l’intention n’est pas de réduire les activités mentionnées, au cœur du projet associatif du Defap, mais plutôt de trouver des moyens de les réaliser avec une empreinte carbone moindre. Là où la réduction n’est pas possible, il est envisagé de compenser ces émissions à travers des initiatives environnementales concrètes.

Dans sa quête pour quantifier et donc mieux gérer son empreinte carbone, le Défap a opté pour l’utilisation de la méthode développée par l’ADEME - Agence de la transition écologique. Cet outil de calcul permet d’obtenir une évaluation de

l'empreinte carbone, assurant ainsi une base solide pour les stratégies de réduction et de compensation. Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme où chaque action et chaque décision sont prises en considération de leur impact écologique, reflétant l'engagement du Défap envers un avenir plus durable et responsable.

- **Quels rôles jouent les volontaires dans des projets ou initiatives écologiques ?**

Le Défap est conscient de l'empreinte carbone générée par le déplacement de ses volontaires. Pour équilibrer cet impact, l'organisation mise sur une implication significative des volontaires dans des actions locales de réduction d'empreinte carbone, telles que la promotion de la permaculture ou encore une utilisation judicieuse des ressources en eau. L'idée principale est d'accompagner les communautés locales dans le développement de compétences et de capacités leur permettant de s'épanouir durablement dans leur environnement, réduisant ainsi la nécessité de déplacements massifs ou de migrations. Cette approche aide également à valoriser et exploiter les richesses locales, en encourageant les populations à adopter des pratiques durables, renforçant ainsi une citoyenneté responsable et soucieuse de l'environnement.

- **Voyez-vous des évolutions dans l'engagement écologique des volontaires ?**

Au Défap, les volontaires sont déjà sensibilisés aux enjeux environnementaux avant même leur départ en mission. Cette sensibilité à l'écologie se reflète dans leurs raisons de s'engager ainsi que dans les projets qu'ils choisissent de soutenir. Par la suite, cet engagement se traduit en partage de connaissances et d'expertise avec les communautés locales afin d'aider à l'intégration de pratiques durables dans leur vie quotidienne. Cette démarche pédagogique, notamment auprès des jeunes générations dans les écoles, contribue à sensibiliser sur l'importance d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

- **Pouvez-vous nous parler de l'importance de travailler avec les communautés locales sur les projets écologiques ?**

Un aspect central de la stratégie du Défap est la sollicitation active par les communautés locales. Ces dernières, connaissant mieux que quiconque leurs besoins et leur environnement, viennent chercher auprès du Défap un soutien pour

affiner et formaliser leurs projets. Maëlle NKOT insiste sur l'importance de cette démarche participative : "C'est eux qui vivent les réalités du terrain. Notre rôle est de les accompagner pour transformer leurs idées en actions concrètes et durables."

- **Zoom sur un projet en Tunisie**



Ce sont les associations locales qui sollicitent le Defap afin d'obtenir une expertise supplémentaire par le biais du volontariat.

Anne-Sophie MACOR nous donne l'exemple de la collaboration avec l'Association Tunisienne d'Agriculture Environnementale (ATAE), dont le slogan est "le sol est un trésor, préservons-le". Selon le Ministère de l'Environnement tunisien, avec 80% du territoire qui connaît une aridité dominante, la Tunisie est l'un des pays sud méditerranéens les plus exposés au risque de désertification.

Stéphanie, Tijmen et Patricia, volontaires du Défap, sont activement engagés dans la mission de l'ATAE pour encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et diffuser des techniques propices à la conservation et à la rénovation de la fertilité des milieux vivants, avec un accent particulier sur la santé des sols.

Leurs activités diverses, telles que la promotion de pratiques agricoles innovantes, l'étude et le test de semences adaptées aux conditions de stress hydrique, visent à accompagner les familles d'agriculteurs. Ensemble, ils élaborent des cultures et méthodes correspondant mieux à la situation climatique actuelle et améliorant la qualité des sols.

Tijmen et Patricia concentrent leurs efforts sur la mise en place d'une ferme-école et, à travers une pépinière, testent des semences plus résilientes. Stéphanie, quant à elle, apporte son expertise dans la gestion de l'eau ; un enjeu crucial dans la région.

Maëlle NKOT nous parle du tout premier projet du Défap en matière de neutralité carbone

Au-delà de son rôle de structure d'envoi de volontaires, le Défap se positionne en initiateur de projets en collaboration avec ses partenaires locaux. Dans ce sens, avec le Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale (SECAAR) et la Division Lutte contre la Pauvreté de l'Église Évangélique Presbytérienne du Togo (EEPT), le Défap a financé en janvier en février 2023 un projet novateur en terme de neutralité carbone au Togo, qui prendra fin en décembre 2023.

- **En quoi consiste ce projet ?**

Déjà engagé dans diverses initiatives environnementales, Maëlle NKOT nous présente ce projet du Défap, en cours d'exécution, qui se focalise sur deux axes majeurs : la fabrication de foyers de cuisson améliorés et l'écoconstruction de salles de formation en agroécologie.

La partie centrale de ce projet consiste à former des femmes, cheffes de famille, à la fabrication de foyers à cuisson améliorés. Ces foyers, conçus pour être plus efficaces et moins polluants, sont déployés dans cinq villages de la région de la Kara, au nord du Togo. Construits avec des matériaux locaux, ils permettent une réduction significative de l'utilisation du bois et des émissions de fumées toxiques.

Ce projet s'attaque donc non seulement à la déforestation et aux problèmes de santé liés à l'inhalation de la fumée des foyers traditionnels, mais contribue également à améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants. Ceux-ci, souvent chargés de la collecte de bois, pourront par exemple consacrer plus de temps à l'éducation ou au repos.

De plus, ce volet du projet vise également à offrir des opportunités économiques aux femmes impliquées, le but étant de former ces femmes à la production de foyers améliorés, afin qu'elles puissent, par la suite, vivre de cette activité.

Le second aspect du projet concerne l'éco-construction de salles de formation en agroécologie sur la ferme-école du SECAAR, à Apédokoè. Ces structures, bâties en matériaux locaux et alimentées en énergie solaire, sont destinées à devenir des

espaces d'éducation en agroécologie et de partage d'expériences. Elles s'intègrent dans une vision plus large de promotion de pratiques durables et de soutien à la formation continue.

- **Le Défap est-il à ce jour capable de mesurer l'impact de ce projet ?**

Le rapport d'évolution du projet du Secaar au Togo, indiquait en mai qu'il y avait 28 personnes qui avaient été formées à cette technique et 173 foyers améliorés qui avaient déjà été installés dans 100 ménages, marquant un progrès significatif vers l'objectif de 250 foyers.

Le projet se terminant en décembre 2023, les étapes futures incluront l'achèvement de la fabrication des foyers améliorés et la finalisation des salles de formation. Cela viendra ainsi consolider l'impact positif de cette initiative sur l'environnement et les populations locales.

Par ailleurs, Maëlle partage avec fierté que grâce à ces initiatives et d'autres, le Défap a pu réduire ses émissions de carbone de 30% entre janvier et août 2023, par rapport à l'année 2022. Cette réalisation est d'autant plus remarquable qu'elle s'appuie sur des méthodes de calcul rigoureuses développées par l'ADEME, soulignant l'engagement du Défap en faveur de la transparence et de l'efficacité.